

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 15 DECEMBRE 2021

Le mercredi quinze décembre deux mille vingt et un à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
103	41 +13	54
Quorum		52
Total des voix (P73 +R17)		90
Majorité absolue		46

ETAIENT PRESENTS :

24 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mmes.	Marie-Laurence ANZALONE , déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Catherine BOUSSAC , déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
M.	Roland CARLIER , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Elisabeth CLAUZIER , déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
M.	Benoit DUFAY , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
Mme.	Natacha ESMIEU , déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
MM.	Louis-Pierre FABRE , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	David FOURNIER , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Olivier FREGEAC , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	Jacques FORTOUL , délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
	Philippe GINOUX , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme.	Sylvie GREGOIRE , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
M.	Dominique INNOCENTI , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme.	Dominique LIBES , déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	Gilles MEGIS , délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Juan MORENO , délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch
	Christian ONTIVEROS , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme.	Isabelle PORTEFAIX , déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	Jean-Louis ROBERT , délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	André ROUSSET , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mmes.	Mireille SUEUR , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Joanne TEXTORIS , déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	Pierre-Yves VADOT , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

8 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

M.	Jean-Pierre SERRUS , délégué du Conseil Régional Sud PACA
Mmes.	Bénédicte MARTIN , déléguée du Conseil Régional Sud PACA
	Marion MAGNAN , déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
	Elisabeth JACQUES , déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
	Hélène GENTE-CEAGLIO , déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône
MM.	Jean-François LOVISOLO , délégué du Conseil Départemental de Vaucluse
	Christian MOUNIER , délégué du Conseil Départemental de Vaucluse
	Christian HUBAUD , délégué du Conseil Départemental des Hautes Alpes

9 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** Vincent DAVAL, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
 Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
 Denis HUET, délégué de Manosque, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
- Mme.** Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- MM.** Jean-Pierre PAPPALARDO, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
 Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
 Jean-Christophe SIMON, délégué du Poët, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
- Mme.** Céline SORRIBAS, déléguée de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- M.** Jean-Pierre SEISSON, délégué de Châteaurenard, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :1 représentant du département disposant de 5 voix :

- M.** Didier REAULT, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Hélène GENTE-CEAGLIO

12 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- M.** Jean-Michel ARNAUD, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
- Mme.** Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Sylvie GREGOIRE
- MM.** Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Natacha ESMIEU
 Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par Elisabeth CLAUZIER
- Mme.** Sophie HOSTALERY, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Benoit DUFAY
- MM.** Robert TCHOBDRENOVITCH, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT
 Jacques NATTA, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Pierre-Yves VADOT
 Roger PELLENC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX
 Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par André ROUSSET
- Mmes.** Noëlle TRINQUIER, déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse par Jean-François LOVISOLO
 Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan MORENO
- M.** Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Christian MOUNIER

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

- Mme** Véronique BOUTEILLE, SMAVD
- MM.** Pascal BREBION, Commune de la Roque d'Anthéron
 Gilles BRIERE, Conseil Départemental de Vaucluse
- Mme.** Frédéric COUTAZ, SMAVD
- MM.** Odilon DESMOULINS, SMAVD
 Christian DODDOLI, SMAVD
 Johan GARRIGOU, SMAVD
 Roland GIRAUD, Commune de Villeneuve
 Julien GOBERT, SMAVD
 Patrick JUNQUA, Conseil Départemental des Bouches du Rhône
- Mmes.** Margaux KNISPEL, Métropole Aix Marseille Provence
 Béatrice MAYEN, Région Sud
 Céline MIALHE, SMAVD
- MM.** Olivier NALBONE, Région Sud
 Philippe PICON, SMAVD
- Mmes.** Amélie RINGEADE, SMAVD
 Claudine TREZZY, Conseil Départemental des Bouches du Rhône

Délibération n° 2021-72
Formation générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 15 DECEMBRE 2021

Rapports d'Orientation Budgétaire 2022 Budget Principal

En application des dispositions des articles L5722-1 et L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président présente au Comité Syndical un rapport sur les orientations budgétaires et les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs.

Le prochain exercice sera marqué en priorité par la poursuite et la finalisation, pour les projets de la Direction Etudes et Travaux, des actions engagées sur ces deux dernières années, et par une montée en puissance de la Direction Ressources en Eau et Environnement.

Les projets phares de l'année 2022 seront principalement :

- La poursuite des études et commissions sur le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Durance,
- La gestion des Domaines Public et Privé de l'Etat avec la valorisation de certains sites comme Châteaurenard, Tallard notamment,
- La mise en place de la marque « Alluvions Durance Vivante »,
- La mise en service de nouveaux tronçons de la Véloroute « la Durance à Vélo »,
- Le développement des actions mises en place du Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI) d'intention. (études de restructuration des digues, dépôt de dossiers d'autorisation de Systèmes d'endiguement, etc.)
- La remise des derniers diagnostics sur les bassins dits « orphelins » et la mise en œuvre d'une nouvelle convention de délégation pour la gestion de ces mêmes affluents sur 4 de nos intercommunalités membres,
- Lancement des travaux de recharges sédimentaires en basse Durance et de recalibrage du lit au droit d'Avignon,
- La finalisation et la rédaction du prochain Contrat de Rivière Durance en vue d'une prise d'effet en 2023,
- Le lancement d'une étude portant sur les ressources stratégiques souterraine pour l'eau potable en basse Durance,
- Des projets de restauration de milieux (habitat, ripisylve, piscicole, etc...)
- Des projets innovants avec les réflexions engagées sur les turbines, les parcs de panneaux solaires, etc...

En section de Fonctionnement

Les recettes seront constituées par :

- **les contributions statutaires des membres** à hauteur de 1 280 970 €. Ce montant englobe, pour un montant équivalent, les contributions historiques des 4 Départements, de la Région et des 13 intercommunalités qui couvrent le territoire mais également celles des 28 communes qui ont fait le choix d'adhérer au Syndicat pour bénéficier de l'ingénierie de nos services.

- **les contributions des carriers.** L'année 2022 devrait voir se confirmer le partenariat qui lie le Syndicat et les carriers au travers de la marque « Alluvions Durance Vivante » et la signature de licences d'usage. Les recettes attendues ont été évaluées de façon prudente et à l'identique des années passées.

- **les produits relatifs à la gestion et à la valorisation domaniale** (redevances d'occupation du Domaine Public, recettes issues des baux de pêche et de chasse, convention d'occupation sur les parcelles du Domaine Privé de l'Etat) ont été réajustés à 200 000 €. Elles sont susceptibles d'être revalorisées à la hausse dans le courant de l'année avec la mise en place de la nouvelle grille tarifaire.

- **les aides financières aux postes et aux missions des financeurs** (Dispositif Natura 2000 et PAPI pour 287 820 €, 550 000€ pour l'Agence de l'Eau, le LIFE EAU&CLIMAT pour 80 000€).

- **Les recettes inhérentes aux conventions de délégation conclues** (417 736 € intégrant la participation de 30% des CD 13, 84 et 04 pour la Durance, 344 000€ pour la gestion des affluents). Ces recettes permettent au Syndicat de couvrir les dépenses nouvelles générées par ces nouvelles missions.

Enfin, les recettes intégreront le résultat de fonctionnement reporté constaté au Compte administratif (évalué à 1 245 850 €), après déduction de la part affectée à l'investissement (700 000 €).

Les dépenses prévisionnelles connaissent une augmentation qui s'explique par :

- **des charges de personnel en hausse** : 3 166 600 € contre 2 745 500 € en 2021 pour tenir compte :

- Du recrutement en cours et à venir pour mener à bien les missions générées par la gestion des affluents. Pour rappel, 4 intercommunalités ont d'ores et déjà validé cette délégation. Ces postes seront mutualisés avec les missions déjà existantes afin de renforcer les équipes en place. Pour rappel, chaque poste créé est couvert financièrement par le coût forfaitaire de délégation correspondant et les financements de l'Agence de l'Eau.
- Le développement en régie de nombreuses prestations intellectuelles qui permettent de ne pas avoir à recourir à des bureaux d'études externes.
- La prise en compte de l'impact du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) particulièrement dimensionnant dans une structure composée aux 2/3 de cadres.

- **Les charges à caractère général** s'affichent à hauteur de 845 700 €. Cette augmentation, par rapport à l'exercice 2021, tient principalement à :

- la montée en puissance des effectifs qui aura pour corollaire une augmentation des charges fixes,
- un retour en présentiel des effectifs, avec des coûts de fonctionnement (fluides, fournitures administratives) supérieurs à ceux prévus en période de confinement.
- l'intégration des nouveaux coûts tels que la gestion et l'entretien de la véloroute, des prestations de formation dans le cadre du LIFE, etc... Ces nouvelles dépenses font l'objet en contrepartie de nouvelles recettes.
- Du développement d'actions de communication, d'évènementiel autour de la Durance

L'objectif reste toutefois de contenir l'évolution des charges à caractère général et de veiller à leur optimisation sans qu'il y ait de dégradation du service rendu. Ainsi pour l'année 2021, des consultations ont été lancées (changement de fournisseur d'énergie et de prestataire pour la protection des bâtiments) et d'autres sont à venir avec, par exemple, les photocopieurs et les assurances.

- **Les autres charges de gestion** s'afficheront aux environs de 220 300,00 €.

-**Les charges exceptionnelles ont été inscrites** à hauteur de 1 354 207,08 €, ce chapitre équilibrant la section de fonctionnement.

-Les opérations d'ordre, comprenant les dotations aux amortissements, sont estimées à 950 000,6 avec une augmentation attendue du montant des amortissements compte tenu des acquisitions et travaux réalisés sur 2021.

Traduction de ces orientations dans les deux cartes (générales et GEMAPI)

CONTENU	BP 2022	GENERAL		GEMAPI
		Commun	EPTB	
Charges générales	845 700,00	465 135,00	169 140,00	211 425,00
Charges de personnel	3 166 600,00	1 741 630,00	633 320,00	791 650,00
Charges de gestion courante	220 300,00	110 150,00	55 075,00	55 075,00
Charges exceptionnelles	1 354 207,08	1 157 847,05	60 939,32	135 420,71
DAP – risques et charges et amortissements	950 000,00	920 000,00	30 000,00	
TOTAL	6 536 807,08	4 394 762,05	948 474,32	1 193 570,71

CONTENU	BP 2022	GENERAL		GEMAPI
		Commun	EPTB	
Forfaits délégations EPCI et recettes assist orphelins BV, contrib carriers	2 669 764,00	1 633 500,00	181 500,00	854 764,00
Recettes domaniales	258 403,00	258 403,00		
Contribution statutaires aides aux postes et missions	2 198 790,00	1 554 777,50	422 312,50	181 000,00
dont contrib statutaires	1 280 970,00	824 977,50	274 992,50	181 000,00
dont aides aux postes et missions AErnc	630 000,00	567 000,00	63 000,00	0,00
aides aux postes N2000 PAPI	287 820,00	203 500,00	84 320,00	0,00
excédent reporté BP	1 245 850,08	872 095,06	186 877,51	186 877,51
Autres recettes	64 000,00	51 200,00	6 400,00	6 400,00
Opérations d'ordre	100 000,00	80 000,00		20 000,00
TOTAL	6 536 807,08	4 449 975,56	797 090,01	1 249 041,51

0,00	95 913,50	-151 384,31	55 470,80
------	-----------	-------------	-----------

En section d'Investissement

Les dépenses prévisionnelles 2022 mettent principalement en évidence :

- 1) La poursuite des études et le passage en phase travaux des projets menés par la Direction Etudes et Travaux pour un montant de 12 326 279,90 € TTC (dont une enveloppe de 5 481 059,60€ pour les travaux d'urgence en cas de crue).
- 2) La structuration de la Direction Ressources en Eau et Environnement qui s'est positionnée sur un certain nombre d'appels à projets de l'Agence de l'Eau et de la Région en matière de restauration de zones humides, continuité rivulaire, etc... Les projets portés par la DREE s'élèvent à 1 373 624,40 € TTC.
- 3) Une politique active en matière de gestion et de valorisation du DPE et du DPF avec entre autres points des réflexions sur la reconversion d'anciennes carrières et la revalorisation des abords de Durance.

Le montant total des investissements se détaille comme suit :

	RAR estimés	Prop. Nvx crédits	BP 2022	Recettes
Moyens généraux	36 772,60	557 532,00	594 304,60	70 000,00
Locaux techniques Mallemort	1 718 629,97	15 000,00	1 733 629,97	
Gestion DPF et DPE	10 902,06	110 000,00	120 902,06	
Environnement, suivi milieux naturels	21 673,00	120 000,00	141 673,00	82 100,00
Entretien des ouvrages du DPF	2 317,50	122 000,00	124 317,50	70 500,00
Observatoire suivi milieux physiques	11 760	230 000,00	241 760,00	28 407,00
Observatoire suivi écologique	19 351,40	69 600,00	88 951,40	42 250,00
Travaux urgence crues		5 481 059,60	5 481 059,60	
PAPI	119 808,00	218 391,78	338 199,78	353 912,00
Usages de l'eau - SAGE		230 000,00	230 000,00	240 000,00
Franchissabilité aval Bonpas	37 194,17	642 000,00	679 194,17	544 000,00
Recharge sédimentaire	45 535,00	1 684 674,40	1 730 209,40	1 138 000,00
Voies vertes	273 739,45	3 237 800,00	3 511 539,45	1 895 800,00
Fête de la Durance		15 000,00	15 000,00	
Ressource en eau		210 000,00	210 000,00	126 600,00
Mise en valeur des sites duranciens	9 231,64	44 000,00	53 231,64	
Seuil A		60 000,00	60 000,00	20 000,00
Restauration du plan d'eau de Mallemort		205 000,00	205 000,00	143 500,00
Développement ENR	17 100,00	30 000,00	47 100,00	
Turbines		100 000,00	100 000,00	
Restauration des zones humides		210 000,00	210 000,00	130 000,00
Continuité rivulaire		150 000,00	150 000,00	120 000,00
Lutte contre les invasives		138 000,00	138 000,00	80 500,00
Programme R&D		60 000,00	60 000,00	
TOTAL	2 324 014,79	13 940 057,78	16 264 072,57	5 085 569,00

Les opérations pour compte de tiers s'afficheront ainsi :

OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	RAR estimés	Prop. nvx crédits	BP 2022
Etudes & Tvx convention de délégation Durance	360 772,14	3 040 034,87	3 400 807,01
Entretien et petites réparations convention de délégation	126 669,37	301 200,00	427 869,37
Recalibrage lit aval Seuil 68	24 864,00	2 679 936,00	2 704 800,00
Etudes & Travaux zones humides mesures compensation LEO		260 000,00	260 000,00
Elargissement palière échangeur - CD84		96 000,00	96 000,00
Tvx véloroute		243 600,00	243 600,00
Entretien véloroute		25 000,00	25 000,00
Valorisation des sites de Basse et Moyenne Durance		781 000,00	781 000,00
Etudes & Tvx convention de délégation affluents		5 706 000,00	5 706 000,00
TOTAL	512 305,51	13 132 770,87	13 645 076,38

Traduction de ces orientations dans les deux cartes (générales et GEMAPI) en investissement

DEPENSES	BP 2022	GENERAL		GEMAPI
		Commun	EPTB	
Études	2 786 029,09	2 304 167,69	481 861,40	
Acquisitions	641 455,00	485 455,00	156 000,00	
Travaux	12 844 793,28	12 109 030,28	735 763,00	
Opérations d'ordre	400 088,00	400 088,00		
Op cpte de tiers	13 645 076,38	3 738 800,00	260 000,00	9 646 276,38
TOTAL	30 317 441,75	19 037 540,97	1 633 624,40	9 646 276,38

RECETTES	BP 2022	GENERAL		GEMAPI
		Commun	EPTB	
Excédent Fct Capitalisé	700 000,00	700 000,00		
FCTVA	200 000,00	200 000,00		
Excédent Invest Reporté	11 268 155,99	10 028 658,83	225 363,12	1 014 134,04
Pdt de cession des immo	10 000,00	10 000,00		
Opérations ordre	1 150 800,00	1 150 800,00		
Subventions	5 087 569,00	4 002 212,00	1 085 357,00	
Op cpte de tiers	11 900 916,76	3 046 700,00	208 000,00	8 646 216,76
TOTAL	30 317 441,75	19 138 370,83	1 518 720,12	9 660 350,80

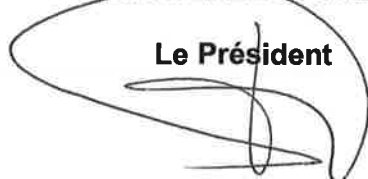
0,00	100 829,86	-114 904,28	14 074,42
------	------------	-------------	-----------

Le Comité Syndical,**Le rapport d'orientation budgétaire ayant été préalablement transmis puis exposé,****Après en avoir débattu puis délibéré,****A l'unanimité,**

- Approuve le rapport sur les orientations budgétaires qui constitueront la base de l'élaboration du Budget Primitif de l'exercice 2022.

CERTIFIÉ EXECUTOIRE, LE 27 DEC. 2021

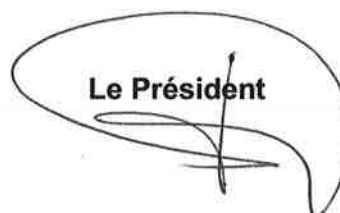
Le Président



Yves WIGT



Le Président



Yves WIGT